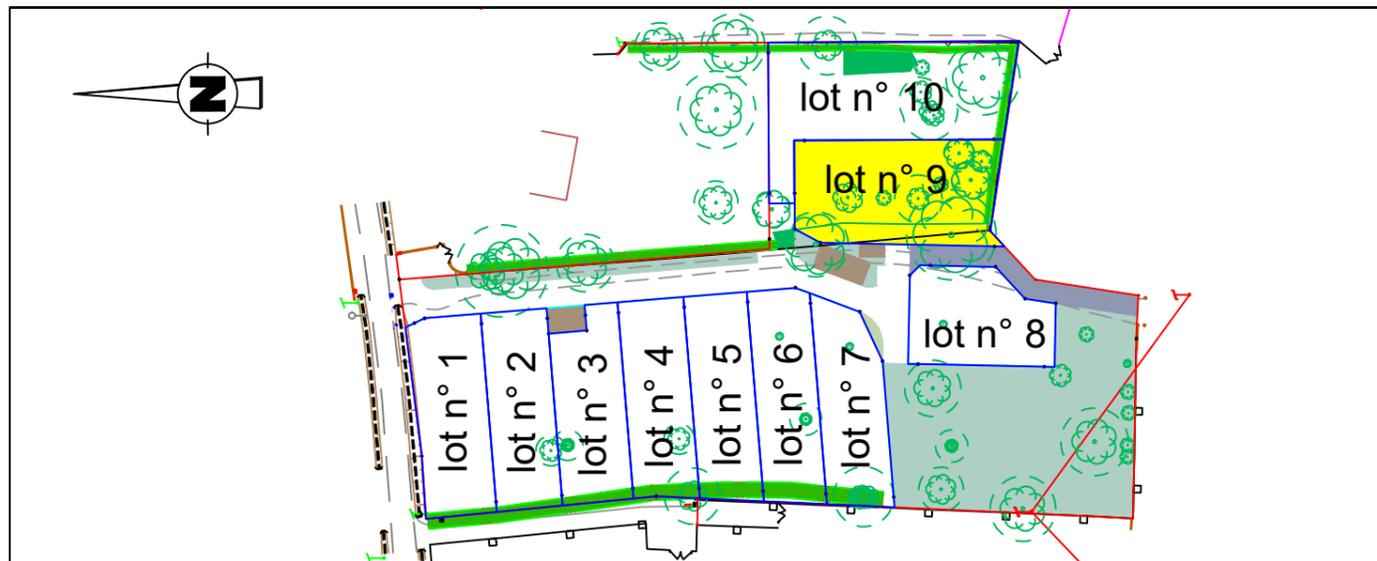


# COULAINES

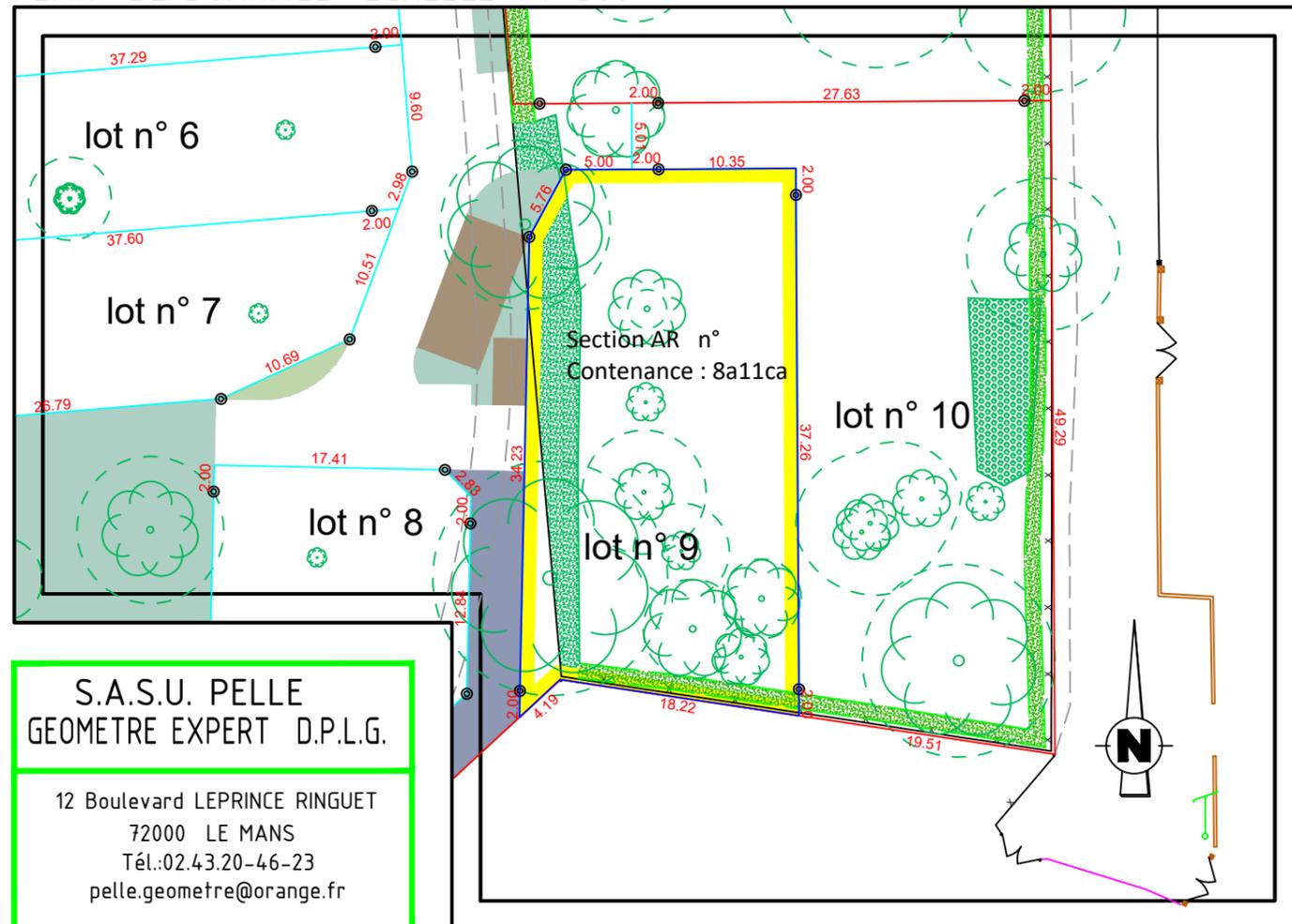
Lotissement : Quartier d'habitation " Aubépine "

## PLAN DE VENTE DU LOT 9

PLAN DE SITUATION



PLAN DE BORNAGE ECHELLE 1 / 500



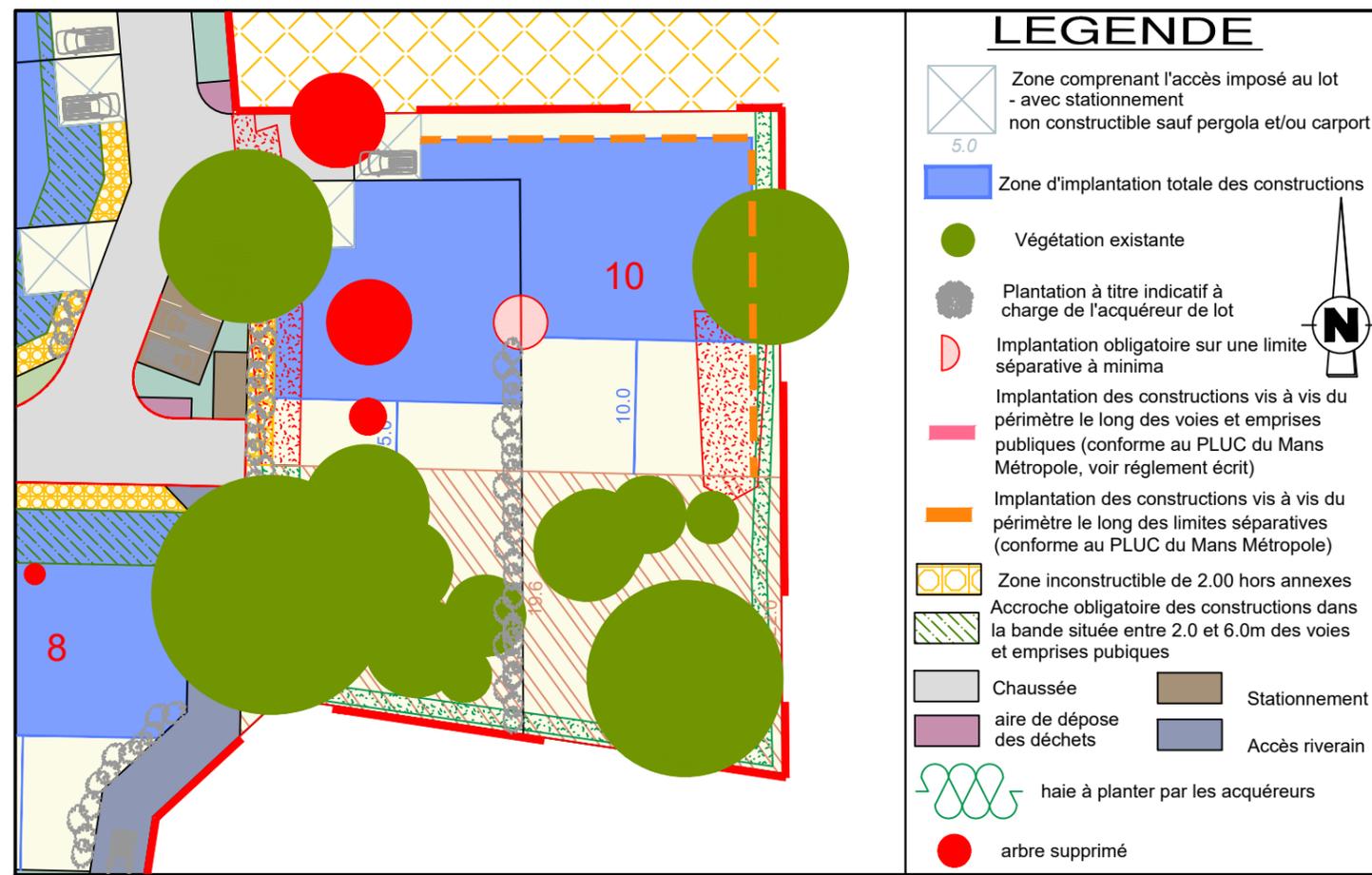
**S.A.S.U. PELLE**  
GEOMETRE EXPERT D.P.L.G.

12 Boulevard LEPRINCE RINGUET  
72000 LE MANS  
Tél.:02.43.20-46-23  
pelle.geometre@orange.fr



SAS SOFIAL  
1, rue Charles Fabry  
72013 LE MANS

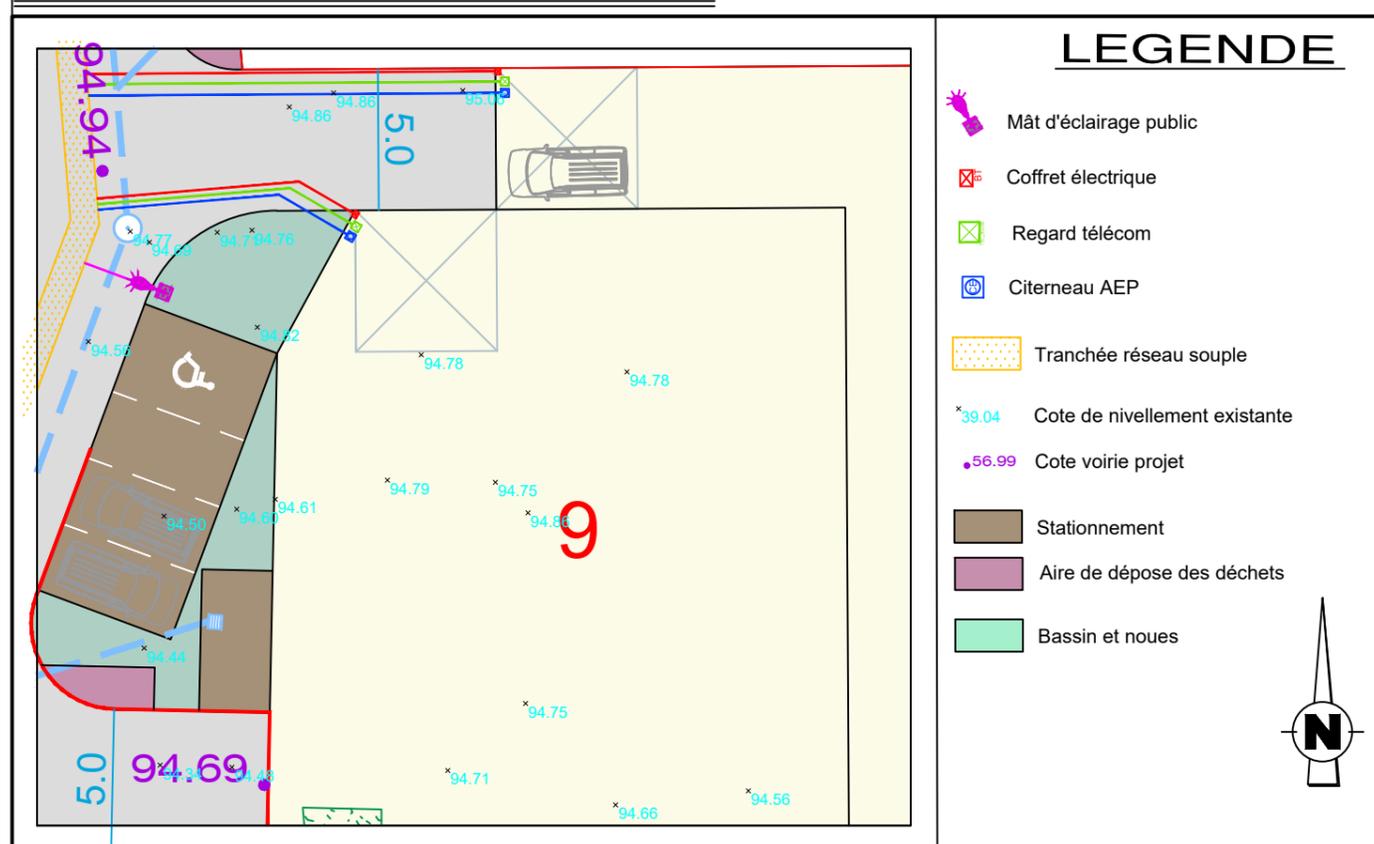
## REGLEMENT GRAPHIQUE ECHELLE 1/500



### LEGENDE

- Zone comprenant l'accès imposé au lot - avec stationnement non constructible sauf pergola et/ou carport
- Zone d'implantation totale des constructions
- Végétation existante
- Plantation à titre indicatif à charge de l'acquéreur de lot
- Implantation obligatoire sur une limite séparative à minima
- Implantation des constructions vis à vis du périmètre le long des voies et emprises publiques (conforme au PLUC du Mans Métropole, voir règlement écrit)
- Implantation des constructions vis à vis du périmètre le long des limites séparatives (conforme au PLUC du Mans Métropole)
- Zone inconstructible de 2.00 hors annexes
- Accroche obligatoire des constructions dans la bande située entre 2.0 et 6.0m des voies et emprises publiques
- Chaussée
- Stationnement
- aire de dépose des déchets
- Accès riverain
- haie à planter par les acquéreurs
- arbre supprimé

PLAN DES RESEAUX ECHELLE 1 / 250



### LEGENDE

- Mât d'éclairage public
- Coffret électrique
- Regard télécom
- Citerneau AEP
- Tranchée réseau souple
- Cote de nivellement existante
- Cote voirie projet
- Stationnement
- Aire de dépose des déchets
- Bassin et noues